

Conseil municipal du 24 février 2011

Compte-rendu de réunion

Présents : ANDURAND Fabienne, ANGE Thierry, BALDY Claude, CRAÏS Gérard, DELAGNES Claudine, MOURGUES Jean-Michel, SABATIE Jean-Claude, SAUVAGNAC Pierrette

Absents / Excusés : BABA Marilyne, ISSOLAN Dominique, RATIE Michel

Procurations : Marilyne BABA à Claude BALDY

Secrétaire de séance : Fabienne ANDURAND

La séance débute à 21 h 10. Monsieur le Maire accueille et remercie les personnes présentes, constate que le quorum est atteint et propose de passer à l'ordre du jour.

1°- Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 janvier 2011

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver la teneur du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 janvier 2011. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du précédent conseil.

2°- Budget 2010

2-1 Le compte de gestion du CCAS est approuvé.

2-2 Le compte de gestion de la commune est approuvé

2-3 le compte administratif de la commune est approuvé ; Il est décidé d'affecter le résultat d'exploitation de l'année 2010 de la façon suivante :










24 727.04 € pour l'apurement du déficit de la section d'investissement (compte 1068)

22 945.00 € pour l'apurement du déficit des restes à réaliser (compte 1068)

18 751.27 € affectation à l'excédent reporté (compte 002)

3°- Budget 2011

3-1 Les subventions accordées aux associations communales seront imputées à l'article n°65574. Il est attribué les sommes suivantes :

 ONAC	30 €
 Association Aide à domicile du Bas Quercy	100 €
 Centre des Jeunes Agriculteurs	70 €
 Club des Aînés	100 €
 Comice Agricole de Molières	50 €
 Chorale Mel'Auty	100 €
 Comité des Fêtes d'Auty	100 €
 ACCA St Hubert Autyssois	230 €
 CAIC Le Darel en Quercy	300 €

3-2 Le budget 2011 du CCAS est approuvé.

4°- Participation pour voiries et réseaux (PVR)

Il est décidé d'instaurer, sur toute la commune, une participation pour frais de voirie et de réseaux.

5°- Aménagement de l'esplanade commémorative

Le conseil municipal retient la proposition de M. Jean-François BATTUT pour la coordination SPS du chantier de l'esplanade commémorative.

6°- DETR 2011

Les travaux de restauration de l'ancien pigeonnier peuvent faire l'objet d'une subvention au titre de l'Etat (DETR 2011) et être inscrit au 6^{ème} programme du contrat de Pays Midi-Quercy. Le montant HT du projet de restauration s'élève à 76 206 € dont 53 200 € de travaux et 23 206 € d'honoraires et de frais divers. Monsieur le Maire est autorisé à déposer les dossiers de demande de subvention au titre de la DTR 2011 et du 6^{ème} programme du contrat de Pays Midi-Quercy.

Il est décidé de contracter un emprunt pour la réalisation des différents projets. Monsieur le Maire est chargé de contacter les organismes bancaires afin d'obtenir un prêt au meilleur taux du moment et pour une somme correspondant au montant des travaux.

7°- Questions diverses

7-1 Syndicat des Eaux

La pression est remontée à 3 kg au niveau du village.

7-2 Passage piétons

Il sera fait une demande auprès de la DDT82 pour le marquage d'un passage pour piétons au niveau du croisement de la D22 avec la VC1.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 23 h 15.